



**LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES DE CATTENOM
ET ENVIRONS (Moselle)**

25 000 habitants

20 Communes

RECRUTE

Lettre de motivation et CV à adresser pour le
30 juin 2018

Monsieur le Président de la Communauté de
Communes de Cattenom et Environs
2, avenue de Gaulle
57570 CATTENOM

Ou par courriel à l'adresse suivante :
accueil@cc-ce.com

**POUR SON SERVICE D'INSTRUCTION DES
AUTORISATIONS D'URBANISME**

Dans le cadre du renforcement de ses services

2 INSTRUCTEURS

**Issu cadre d'emplois des Adjoint Administratifs
ou Adjoint Techniques (Cat C) ou des Rédacteurs
ou Techniciens (Cat B)**

Placé sous l'autorité du responsable du pôle
« Travaux-Bâtiment-Urbanisme » et du responsable
de service d'Instruction des Autorisation
d'Urbanisme (SIAU)

Missions :

- Identifier et consulter les services concernés et recueillir leur avis ;
- Instruire les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, permis de démolir, permis d'aménager) ;
- Proposer aux élus les décisions en adéquation avec la réglementation en vigueur ;
- Travailler en partenariat avec des services internes ou externes dans le cadre de l'instruction du droit des sols ;
- Etre en relation constante avec les communes, notamment les Maires ou Adjoint au Maire délégués qui délivrent les autorisations d'urbanisme ;
- Lire et analyser différents types de plans (PLU, projets...) ainsi que les règlements et autres documents d'urbanisme des communes ;
- Se déplacer sur le terrain pour appréhender un projet, si nécessaire.
- Suivre et gérer les DAACT

Profil souhaité :

- Expérience dans un poste similaire souhaitée.
- Bonne connaissance du Code de l'Urbanisme ;
- Capacité d'analyses des problèmes rencontrés et réactivité ;
- Maîtrise de la bureautique et des outils informatiques techniques (SIG - GEO PC) ;
- Rigueur, autonomie et organisation dans l'instruction des dossiers ;
- Travail en équipe, aptitude au dialogue et à la diplomatie, sens du service public ;
- Qualités rédactionnelles et relationnelles ;
- Maîtriser la terminologie du bâtiment, du génie civil, de la voirie et des réseaux divers serait un atout ;

Conditions de recrutement :

**Par voie de mutation, de détachement ou contractuelle.
Rémunération statutaire + régime indemnitaire**

Emploi à pourvoir dès que possible

